Déclaration des Notables et Personnalités politiques et civiles du Grand KASAI.

Nous, Notables, personnalités politiques et civiles du Grand KASAI, réunis ce jour à Bruxelles après l'annonce du décès de Monsieur KAMUINA NSAPU Pandi, chef coutumier des Bajila Kasanga dans le territoire de Dibaya et le massacre de nombreux de nos concitoyens, venons par la présente dénoncer, mais aussi vous faire part des événements malheureux survenus au mois d'août dernier dans la province du Kasai Central.

En effet, comme vous l'aurez certainement appris à travers les médias, ces malheureux événements ont causé la mort de plus de 200 personnes, hommes, femmes et enfants.

De l'avis général, il s'agit des exécutions sans sommation, des éxécutions extrajudiciaires, des violations des droits de l'homme, d'abus des pouvoirs ainsi que des massacres des citoyens... perpétrés par ceux-là même qui ont la charge d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Il s'agit là des crimes punis par la loi.

De quoi s'agit-il?

Selon les informations diffusées dans les médias et sur base des déclarations recueillies auprès des témoins des villages concernés, ces faits se sont déroulés en quatre phases.

Acte 1:

Monsieur Alex KANDE MUPOMPA, Gouverneur de la province du Kasai Central avait envoyé les forces de l'ordre perquisitionner dans la résidence du Chef Coutumier KAMUINA NSAPU Pandi en son absence sans mandat de perquisition sous prétexte que le Chef coutumier détiendrait des armes.

Les éléments composant ces forces n'ayant pas trouvé les armes recherchées en ont profité pour mettre la main sur plusieurs biens privés appartenant à la famille du chef ainsi que sur ses attributs du pouvoir. En prime, ils ont aussi violé son épouse. Ces opérations se sont étendues au village tout entier ainsi qu'aux villages voisins jusqu'en date du 12 août 2016. Le petit bétail, les effets personnels et la monnaie, tous les biens ayant de la valeur ont été arrachés des villageois par les soi-disant agents de l'ordre. C'était la désolation!

Acte 2:

Lors de son retour de l'Afrique du Sud le dimanche 08/08/2016 où le chef exerçait en qualité de médecin cancérologue, il s'est enquis des incidents survenus en son absence. Il s'est rendu à Kananga, chef-lieu de la province à 100 kms de son village pour rencontrer le Gouverneur de province. Il introduisit deux demandes d'audience successives auprès du cabinet du n° 1 provincial qui n'ont pas eu de suite. Ainsi, Il décida de rentrer dans son village. De là, il enverra une délégation auprès du Colonel, commandant de la police locale afin d'exiger la restitution de ses biens dont les attributs royaux. Un affrontement eût lieu et se solda selon les médias publics par la mort de 8 personnes dont 4 civils et 4 policiers.

Acte 3:

Le Ministre de l'Intérieur du gouvernement central informé par le gouverneur décida à son tour de se rendre à Kananga en personne. Il s'y rendra en compagnie des personnalités suivantes : M. KALEV Mutond, Administrateur Général de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR), M. BEYA François, Directeur Général de la Direction Générale

des Migrations (DGM), les députés Nationaux en la personne de Maître KAMUKUNYI Ambroise, Messieurs KAPONGO Mukishi, Clément Kanku et KABUYA Martin, tous élus nationaux du Kasai Central. Les négociations entreprises aboutirent à ce que les éléments de la Monusco puissent accompagner le chef de son village à Kananga afin d'y être entendu.

Peu après, le Ministre de l'Intérieur rejeta cet accord et adressa un ultimatum au Chef coutumier. Ce dernier était sommé « de se présenter à Kananga, à défaut il allait être ramassé comme une souris ». Le Chef coutumier accepta de se présenter qu'à condition d'être convoyé par la Monusco durant le trajet de Tshimbulu à Kananga. Le Ministre donna l'ordre tant redouté et les militaires se dirigèrent vers Tshimbulu. Bilan global : le chef, son épouse et un fils abattus dans leur maison et plus de 150 villageois perdirent la vie et le village pratiquement rasé. Les photos de sa dépouille mortelle émasculée seront affichées sur les réseaux sociaux et à ce jour, personne ne sait s'il a été inhumé ou pas et à quel endroit. Il faut signaler que le ministre de l'intérieur s'était fait accompagner d'une centaine des militaires en provenance de Kinshasa par un vol spécial.

Acte 4:

Le Ministre retourna à Kinshasa, et le discours officiel fut constitué des menaces. Les villageois massacrés parmi lesquels les enfants âgés de 5 à 13 ans traités des « terroristes » et des « djihadistes », tout en se félicitant d'avoir rétabli l'ordre public. Pas de remords, ni des condoléances aux familles éprouvées.

Constat

Après examen minutieux du déroulement de ces événements, nous avons relevé qu'il n'y a pas eu une volonté réelle affichée de résoudre d'une manière pacifique et réglementaire un problème qui s'est posé dans la gestion du territoire concerné. Les personnes en charge de ce dossier n'ont pas fait montre de leur désir de gérer les citoyens comme les lois du pays l'exigent. Ceux-ci se sont attaqués aux citoyens tel qu'ils auraient pu le faire face à des ennemis venus d'un pays étranger. Curieusement, une attitude semblable n'a pas été adoptée au Katanga face au brigand Gédéon Kyungu Mutanga chef rebelle de Bakata Katanga, qui s'était évadé de la prison de Kasapa après avoir été condamné à la peine capitale.

Les informations recueillies lors de l'enquête à posteriori indiquent que les populations de la région de Tshimbulu étaient depuis quelques mois victimes des nombreuses tracasseries de la part des forces de l'ordre. Ces dernières avaient érigé nombreuses barrières sur les voies de circulation afin de prélever sur les voyageurs et transporteurs des sommes d'argent qu'ils détenaient sur eux. Soit un droit de passage non reconnu par les textes des lois en vigueur.

En plus, la nature de l'opération qui n'a été précédée d'aucune enquête ressemble visiblement à un règlement de compte et une exécution extra-judiciaire. Ce qui est inadmissible dans un Etat de droit. Dans ces conditions, il faudrait admettre que nous nous trouvons dans un cas d'un Etat où les dirigeants locaux ont abusé de leurs pouvoirs et se sont montrés incapables de protéger leurs populations et d'appliquer les lois en vigueur. Ces derniers ont choisi des solutions expéditives, injustes et illégales enfreignant ainsi tous les textes des lois.

Conclusion:

Considérant la gravité des faits tels que rapportés par les médias et divers rapports des témoins et diverses organisations locales.

Les signataires de la présente déclaration:

- Réitèrent leur dénonciation et la condamnation de l'assassinat du Grand Chef KAMUINA NSAPU Pandi ainsi que le massacre de la population de Tshimbulu.
 - Concluent à l'incompétence des responsables locaux commis à l'ordre et à la protection des personnes et de leurs biens ayant lamentablement échoué dans leur principal rôle de protéger les citoyens.
 - Imputent à l'Etat Congolais et à l'autorité provinciale la responsabilité totale de tous les crimes, abus et massacres commis par les forces de l'ordre.
 - Condamnent et dénoncent l'utilisation des moyens de l'Etat pour un règlement de compte.
 - Demandent que les instances judiciaires compétentes se saisissent de ce dossier, afin de déterminer le nombre exact des victimes et que justice soit faite.
 - Exigent que les responsabilités soient établies avec toutes les conséquences qui en découleront de peur de nous retrouver dans le cas de non-assistance à personne en danger.
 - Que les acteurs liés de loin ou de près à des actes ayant entrainé mort d'hommes soient poursuivis afin qu'ils prennent conscience de la gravité de leurs actes.

Fait à Bruxelles, le 13 octobre 2016.

Les signataires :

KAPITA SHABANI

Député et Ministre Honoraire

OMER NTUMBA SHABANG

Député National Honoraire

Jean-Claude KALAMBA Prince des BASHILANGA

Germain MUKENDI

Militant de Droit de l'homme

Bruno KASONGA NDUNGA MULE

Auteur et Analyste Politique

Politique

Esther TSHIBOLA WISHIYA

Membre "Kasai D'abord"

KABENGIBABU NGANDU MUELA

Artiste-Peintre

Dieudonné DIKITA MAKUBAKUBA

Président de «Kasai D'abord»

Zacharie MUÉPU

Secrétaire Général «Kasai D'abord»

Pierre DINANGA

Opérateur économique

BABI BALUKUNA

Coordonnateur Mouvement

Kabuya Mulamba Paulin

Officier

Esther TSHIBOLA, WHSHIYA Membre "Kasai D'abord"

Sylvia MUKADI

Vice-Présidente «Kasai D'abord»

Norbert KATWASHI KANKONDE

Société Civile

Makenney

Dieudonné MANDE TSHOMBE Notable Kasai Central